

OBSERVATOIRE  
de la prise en compte de  
**L'EAU**  
dans les projets d'aménagement

octobre 2021



La gestion des eaux pluviales  
et du ruissellement

La valorisation esthétique et paysagère du projet

**81**

VALDERIÈS

**DÉSIMPÉRMÉABILISATION  
DE LA PLACE DE LA MAIRIE**

Découvrez les projets vertueux identifiés



LIEU

Valderiès (81)  
846 habitants

PROGRAMME

Espace public  
centre-bourg

SUPERFICIE

5 100 m<sup>2</sup>

ENVELOPPE FINANCIÈRE

(part de la prise en compte de l'eau)

99 000 €  
(dont 70 % pour la  
désimperméabilisation)

TERME DU PROJET

2020

ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

MOA : Mairie de Valderiès.

MOE : Pour une ville aimable (urbaniste - paysagiste - architecte) ; Atelier Infra (Bureau d'études techniques).

Organismes partenaires : Agence de l'eau Adour-Garonne ; Préfecture du Tarn ; Département du Tarn ; Communauté de communes du Carmausin Ségala ; Région Occitanie.


# Description

Le centre-bourg de Valderiès s'est implanté au sud de la rivière Le Cérou, à proximité de la N88 et le long de la D91 qui relie Carmaux à Valence d'Albigeois, axes structurels majeurs du territoire. Construit sur la ligne de crête, le centre ancien et sa place ont une position à la fois centrale et en surplomb (340 m d'altitude).

Le projet vise à :

- révéler la position caractéristique de Valderiès dans son paysage, entre vallons et crêtes, en redonnant à voir le paysage de crêtes et de vallons et en inscrivant durablement la place de la Mairie au cœur des itinéraires des déplacements ;
- ré-articuler la place de la Mairie en créant un espace de rencontre entre le parvis de la Mairie et de l'École et l'actuel parking : un lieu de convergences et des possibles ;
- ré-introduire la place de la nature en cœur de village, la perméabilité des sols dans une optique de confort d'usage et d'ambiance.





## Motivations

Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement



La place était constituée de surfaces imperméables à 91 % avant travaux, majoritairement occupée par du stationnement. Les quelques arbres dont les pieds étaient très contraints n'ont jamais pris vraiment leur place. Le projet propose de repenser la présence de la voiture dans cet espace, et par ce biais de réduire les surfaces imperméabilisées, de façon à :



## Motivations

Pour une prise en compte de l'eau  
dans le projet d'aménagement





## ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

La question de la perméabilité est conçue de manière transversale au sein de l'opération, comme fondement de conception de l'espace public. L'objectif de mettre en œuvre un maximum d'espaces perméables tout en confortant les besoins de la mairie (organisation de fêtes et d'événements sur la place).

L'opération de réaménagement de la place de la mairie s'accompagne également d'une modification du système de collecte des eaux pluviales (initialement réseau unitaire). L'opération comprend la réalisation de 1 705 m<sup>2</sup> de surfaces perméables. Ces surfaces se composent de 905 m<sup>2</sup> d'espaces verts et de 800 m<sup>2</sup> de revêtements perméables. Avant les travaux, les surfaces perméables étaient de 8 %, elles sont désormais de 35 %.



# Données techniques

## Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet



Le réaménagement global de la place a conduit à porter des réflexions sur l'eau, sur la place du végétal, des arbres et du choix de matériaux de sols perméables sur plusieurs espaces :

- le stationnement ;
- les espaces de jeux (lisière ludique sur enherbement et plantée de haies et arbres) ;
- les espaces de pied de façade le long de la route de Valence ;
- les espaces perméables au pied des deux platanes existants en entrée de traversée ;
- la toiture végétalisée du bâtiment multi-usage.



- créer un plateau continu et homogène entre la place de l'Église et la place de la Mairie où le piéton est prioritaire et où la vitesse de la voiture est réduite ;
- réduire le dimensionnement du stationnement pour laisser place à d'autres activités : la place de la Mairie actuelle dédie environ 1 750 m<sup>2</sup> au stationnement. Le projet propose 750 m<sup>2</sup> de stationnement en optimisant les espaces dédiés à la voiture ;
- intégrer le stationnement de façon esthétique et harmonieuse à l'espace public, leur désimperméabilisation favorisant le confort d'ambiance de la place ; en effet, le travail de sol, de frange du parking (lisière ludique plantée de micocoulier, de haies et proposant des jeux choisis par les enfants de la commune) et la plantation d'arbres contribuent à apporter ombrage, fraîcheur et esthétique du lieu.



